



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2022**

NOMBRE DE MEMBRES**Afférents au Conseil Municipal : 39****En exercice : 39****Ayant pris part à la délibération : 36**

Affiché le : 16/12/2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze du mois de décembre à 18H00 le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI - Mme CUIILLIERE - M. GARDIOL - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. RENAUDIN - M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA - Mme CHAUVIN - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - M. SAHRAOUI - M. FERAL - M. BOCCIA - M. SANCHEZ

Pouvoirs : Mme CZURKA à M. AMAR - - Mme ATTAF à Mme CUIILLIERE - - M. PIQUET à Mme ROSADONI - Mme MICHEL à M. MICHEL - Mme ROVARINO à M. MONDOLONI - - Mme LEHNERT à Mme MORBELLI - Mme CARUSO à Mme DESCLOUX - Mme SAHUN à M. BOCCIA - M. ALLIOTTE à M. FERAL - M. GACHET à M. SANCHEZ

Absents : Mme COULON - Mme CONTICELLO - M. BORELLI

Secrétaire de séance : M. SAURA

COMMISSIONS MUNICIPALES- MODIFICATION DES MEMBRES COMMISSION N°1**N° Acte : 5.3**

Délibération n°22-182

Vu l'Article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération N° 22-48 créant et composant 2 commissions municipales

Vu la lettre de démission du conseil municipal du 2 Octobre 2022 de Mme Irène Jonniaux, membre de la commission n°1.

Considérant que la composition des commissions respecte le principe de représentation proportionnelle permettant l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au remplacement de Mme Irène JONNIAUX au sein de la Commission n°1 « Enfance Sports Culture » et « Vie citoyenne, Développement urbain »
La Commission n° 2 « Ressources », « Service Techniques » « Communication », « Animation » et « Police municipale » est inchangée.

Il est demandé à l'assemblée délibérante d'approuver la modification des membres de la commission n° 1

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

DIT que la liste des membres de la commission N°1 « Enfance Sports Culture » et « Vie citoyenne, Développement urbain » est la suivante :

Président : Le Maire

Membres : M. MONDOLONI- Mme DESLOUX- Mme CUILLEIRE- M. PORTE- Mme NERSESSIAN- M. MICHEL- M. PIQUET- Mme CARUSO- Mme CZURKA- Mme MORBELLI- M. MERSALI- Mme CHAUVIN- M. JESNE- Mme RAFIA- Mme ROSADONI- M. MENGEAUD- M. FERAL- Mme SAHUN- M. GACHET- M. BORELLI- M. SANCHEZ.

Le Secrétaire de séance

D. SAURA



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 16 décembre 2022

P. le Maire et par délégation
Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE

